

Editorial

Le SAGE doit définir des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de l'eau du bassin versant de l'Yser.

Les discussions pour l'élaboration de ces mesures de gestion ne sont pas sans générer des conflits d'usages.

Toutefois, en tant que représentants des acteurs de la gestion de l'eau du territoire, nous avons le devoir de faire passer ensemble l'intérêt commun avant les intérêts particuliers qui tendraient à se manifester.

Pour que la concertation se poursuive.

*Jean SCHEPMAN
Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser*

Etude hydraulique du bassin versant de l'Yser

Initiée en janvier 2009, l'étude hydraulique du bassin versant de l'Yser s'est clôturée en janvier 2011 avec la réception de la phase 3.

Nous disposons ainsi aujourd'hui :

- d'un diagnostic des désordres hydrauliques,
- d'une modélisation du fonctionnement hydraulique du bassin versant,
- de propositions d'aménagements.

Ces propositions d'aménagements ont été dimensionnées pour répondre aux conséquences de pluies d'occurrence vicennale (pluies dont la probabilité d'apparition est de 1/20 en un an et de 65% en 20 ans). **Ces dispositifs ont été positionnés et dimensionnés sur la base d'un idéal hydraulique et ceci dans le cadre d'une étude globale d'aménagement du bassin versant.** Les conclusions de cette étude ne constituent en aucun cas une version figée de ce que sera l'état aménagé du territoire. Les enjeux à protéger ont été identifiés et les volumes à retenir sont connus. Des rencontres avec les acteurs locaux sont entreprises pour tenir compte des contraintes locales et définir les secteurs les plus appropriés à la mise en œuvre de cette étude.

Trois axes de travail, associant protections à court, moyen et long termes, ont été définis à l'issue de cette étude :

1. Mettre en place des **aménagements diffus** (en milieu urbain et en milieu rural) ;
2. **Reméandrer l'aval de l'Yser** selon les disponibilités foncières et la faisabilité technique de ce reméandrage ;
3. Mettre en place des ouvrages hydrauliques afin de **stocker les eaux non retenues par les dispositifs de lutte contre les ruissellements.**



La mise en place d'aménagements diffus sur le bassin versant constitue un préalable essentiel à l'aménagement du territoire en ouvrages de lutte contre les inondations. L'ensemble de ces dispositions devront être débattues en commissions thématiques et en Commission Locale de l'Eau afin d'être transposées dans les documents du SAGE. L'objectif est de définir une stratégie globale de protection des biens et des personnes alliant maîtrise de l'aménagement du territoire et mise en œuvre du principe de solidarité amont – aval.

Le Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP) : où en est-on ?

Le DTMP du bassin versant de l'Yser est actuellement en cours d'élaboration. Celui-ci a été divisé en quatre volets, dont trois sont abordés en régie (seul le diagnostic agricole sera confié à un prestataire externe). A ce jour, l'état d'avancement de ce diagnostic peut être résumé à l'aide du tableau suivant :

Avancement Diagnostic	Non initié	Abordé	Présenté en commission thématique	Validé
Pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces				
Activités artisanales et industrielles				
Agricole		Démarrage de l'étude en septembre 2011		
Assainissement		Lancement de l'étude courant 2011		

Parallèlement à ces diagnostics une série de trois campagnes d'analyses de la qualité des eaux de l'Yser et de ses affluents est organisée. Deux campagnes d'analyses ont été réalisées : l'une en juillet 2009 et l'autre en juillet 2010. Une campagne d'analyses physico-chimique est prévue pour mars 2011.

Le croisement de ces diagnostics avec les campagnes d'analyses physico-chimiques permettra de construire le DTMP du bassin versant de l'Yser et ainsi d'identifier les actions à inscrire aux documents du SAGE pour atteindre le bon état chimique des eaux prévu sur le bassin versant de l'Yser pour 2015.

Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser

Validé au cours de la réunion de la CLE du 20 avril 2010, l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser va bénéficier d'une expertise complémentaire. Initialement sollicitée afin de finaliser l'intégration des remarques issues de la consultation communale, cette expertise complémentaire sera également l'occasion de compléter notre connaissance de ces espaces naturels particuliers.

Proposée à un bureau d'études, cette prestation a pour objectif de finaliser l'inventaire des zones humides du SAGE, d'identifier les zones humides pour lesquelles la mise en œuvre d'actions de préservation sera prioritaire et de proposer des mesures de gestion tenant compte de l'intérêt hydraulique et écologique des zones humides recensées.



**Le questionnaire de satisfaction de la lettre d'information du SAGE a été actualisé !
Donnez nous votre avis en vous rendant sur le blog du SAGE de l'Yser !**

Au fil de l'Yser

Edition 2010 – 2011 du projet pédagogique du SAGE de l'Yser

12 classes de 9 écoles du bassin versant de l'Yser (dont 6 nouvelles !) participeront au projet pédagogique cette année !

Ce ne sont ainsi pas moins de 275 enfants du territoire qui bénéficieront du projet et seront sensibilisés aux enjeux de l'eau et plus particulièrement ceux de notre fleuve Yser !

Souhaitons à ces écoliers qu'ils tirent bénéfice de cette expérience !